



Sub tuum praesidium

Francis VONARB

*Sous l'abri de ta miséricorde,
Nous nous réfugions,
Sainte Mère de Dieu.
Ne méprise pas nos prières
Quand nous sommes dans l'épreuve,
Mais de tous les dangers
Délivre-nous toujours,
Vierge glorieuse, Vierge bienheureuse
(ou : toi, la toute-pure, toute-bénie).*

C'est la plus ancienne prière adressée à Notre-Dame, si l'on excepte le Magnificat qui est mis dans la bouche de Marie dans l'Evangile de Luc.

On possède un papyrus égyptien écrit en l'an 250 et on la considère comme un des témoins majeurs du culte marial à ses origines.

Le Concile de Vatican II, dans la Constitution *Lumen gentium* (l'Eglise), au chapitre final VIII (n°66), utilisant les termes mêmes de la prière, rappelle l'antiquité du titre de Mère de Dieu (*Theotokos*) dont Marie fut honorée dès avant le concile d'Ephèse (431), qui le proclamera solennellement.

S UB tú-um praesi-di-um confúgimus, * sáncta Dé-i
Génitrix : nóstras depreca-ti-ónes ne despi-ci-as in ne-ces-
si-tá-tibus : sed a per-í-cu-lis cúnctis líbc-ra nos sem-
per, Vírgo glo-ri-ó-sa et be-ne-dícta.

Le texte

Cette prière demande l'aide la Vierge Marie, et elle est dite parfois avec les Litanies de la Sainte Vierge.

Elle fut introduite dans l'office divin à l'époque médiévale, mais l'invocation est repérable dans les rites anciens ambrosiens (Milan), byzantins et coptes (Egypte).

On trouvera plus tard l'invocation garnie de neumes, et employée comme antienne liturgique de certaines fêtes mariales : laudes, vêpres de l'Assomption, de la Nativité de Marie.

Aux X^e et XI^e siècles, apparaissent des variantes minimales du texte : *sub tua protectione, tuam protectionem...* On peut trouver un écho à ces paroles dans Cantiques 6,10, Esther 5,2-3 et Esther 9,22.

Le 29 septembre 1998, Jean-Paul II, recevant en audience les Patriarches des Eglises orientales catholiques, terminait ainsi son discours : "Nous voulons invoquer la Sainte Vierge Marie avec les paroles d'une ancienne hymne copte, qui fut incorporée ensuite dans la dévotion de l'Eglise byzantine comme dans celle de l'Eglise latine..."

La musique

Elle est en 7^e mode typé, dans un style quasi totalement syllabique : seule intervient une légère ornementation de "semper" (toujours) comme pour prendre le temps de présenter les deux titres admiratifs : ô toute-pure (*gloriosa*), toute-bénie.

Ce mode joue volontiers à l'intérieur de sa quinte *sol-ré*. A trois reprises, la requête accède au sommet de cette quinte qu'elle brode d'un même dessin, *ré-mi-ré* ou *do-ré-do*, dessin qu'elle reprend sur la corde séculaire du mode, *do* (semper, gloriosa). Le procédé des ponctuations est facilement repérable : *ré*, puis *ré-si*, *ré-do*, *ré-sol*.

L'ensemble, sans banalité, revêt de transparence la vénérable invocation sous une mélodie très accessible.